

[Pour ouvrir cet email dans votre navigateur, cliquez ici](#)
[Pour télécharger les Actu Défense du ministère des Armées, cliquez ici](#)

ACTU DÉFENSE

Synthèse de l'actualité hebdomadaire du ministère des Armées



MINISTÈRE
DES ARMÉES



20 mars 2020

Le ministère des Armées pleinement mobilisé contre l'épidémie du Covid-19

Depuis le début de la crise sanitaire du Covid-19, le ministère des Armées poursuit ses missions de défense et de protection de la Nation et des Français. Il participe à freiner la propagation du virus en appliquant en interne les mesures de prévention, en adaptant son organisation et ses activités, et en mettant du matériel, des compétences et du personnel en soutien des services de santé publique.

Dans la continuité des annonces du Président de la République, le ministère des Armées a engagé des moyens importants pour soutenir la Nation dans la lutte contre le coronavirus. Le Service de santé des armées (SSA) a activé cinq de ses huit Hôpitaux d'instruction des armées (HIA) : Bégin (qui détient une expertise dans les maladies infectieuses) et Percy en Ile-de-France, Saint-Anne et Laveran en Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), et Clermont-Tonnerre en Bretagne. Ces hôpitaux disposent d'une capacité d'accueil d'une centaine de lits réservés aux patients Covid-19, dont 40 en réanimation. De plus, le SSA, avec le soutien de l'armée de Terre déploie, dans le Haut-Rhin un Elément militaire de réanimation (EMR). Il s'agit d'une structure médicale modulaire sous tente dédiée à la prise en charge de patients Covid-19, avec une capacité est de 30 lits en réanimation. En coordination avec la Direction générale de la santé (DGS), la décision a été prise de déployer cet EMR à Mulhouse (68).



Les armées ont engagé le Module de réanimation pour patient à haute élongation d'évacuation « Morphée ». Il permet de transporter dans un avion militaire et dans des conditions de prise en charge adaptées entre six et douze patients dans un état grave.

- Morphée, un dispositif performant déployé plusieurs fois en opérations extérieures : conçu pour les opérations extérieures, Morphée permet d'assurer l'évacuation simultanée d'une dizaine de blessés graves, dans les mêmes conditions qu'un service de soins intensifs, sur une distance jusqu'à 10 000 km, vers la métropole. Ce module spécifique est directement intégré dans un avion ravitailleur de l'armée de l'Air – tels qu'un C-135 ou un A330 MRTT Phénix. Morphée permet de transformer rapidement un aéronef de transport stratégique ou un avion de ravitaillement en vol en avion médicalisé. Pour soulager les structures hospitalières de Colmar et Mulhouse, six patients ont ainsi été transférés, dès le mercredi 18 mars, du Grand-Est vers les HIA de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. En savoir plus sur le dispositif « [Morphée](#) ».

S'agissant du matériel de soins, à la demande du ministère des Solidarités et de la Santé, le ministère des Armées a mis à disposition cinq millions de masques chirurgicaux. Ces masques du SSA sont en cours d'acheminement vers un site de stockage de Santé publique France (SPF). Trois livraisons sont en cours entre le 18 et 20 mars. La répartition de ces masques a été décidée par le ministère des Solidarités et de la Santé.

L'expertise de la Direction générale de l'armement (DGA) dans le domaine épidémiologique est mobilisée pour tester plusieurs prototypes de masques proposés par les industriels. Les résultats des essais sont attendus dans les prochains jours. Le cas échéant, leur mise en fabrication permettra de mettre à disposition de nouveaux masques pour les personnes qui en ont le plus besoin.

L'Agence de l'innovation de défense (AID) a également lancé un appel à projets visant à disposer de propositions pour lutter contre l'épidémie de Covid-19. Les solutions présentées doivent être directement mobilisables afin de protéger la population, soutenir la prise en charge des malades, tester la population, surveiller l'évolution de la maladie au niveau individuel et l'évolution de l'épidémie, ou aider à limiter les contraintes pendant la période de crise sanitaire. Un budget de dix millions d'euros est alloué à cet appel à projets.



Sur décision du Président de la République, la ministre des Armées, Florence Parly, a annoncé que le bâtiment *Tonnerre*, porte-hélicoptères amphibie de la Marine nationale, appareillera prochainement en Corse pour évacuer des patients en réanimation atteints du coronavirus. Ils seront acheminés vers les établissements de santé pouvant les soigner. Le *Tonnerre* dispose à bord d'un hôpital embarqué, avec deux salles d'opération et 69 lits médicalisés.



Parallèlement à cet engagement contre l'épidémie du Covid-19, les armées restent concentrées, jour et nuit et sept jours sur sept, sur leurs missions essentielles à la protection des Français : la dissuasion nucléaire, la lutte contre le terrorisme en opérations extérieures et dans le cadre de l'opération Sentinelle, la protection de notre espace aérien, de nos satellites, la surveillance maritime ou encore la lutte contre les trafics. Dans le contexte actuel, des Plans de continuité d'activité (PCA) ont été déclinés dans tout le ministère, en particulier dans chaque armée et au sein de chaque unité, pour assurer l'ensemble des missions essentielles à la protection des citoyens, quelle que soit l'évolution de la situation.

« Notre promesse, c'est de maintenir les forces armées opérationnelles au service de la Nation. Notre engagement, c'est de protéger les Français. Notre devoir, face à cette crise inédite du coronavirus, c'est de maintenir ces deux raisons d'être », explique la ministre des Armées, Florence Parly, dans un message aux personnels militaires et civils du ministère. « La France doit pouvoir compter sur ses armées. Je compte sur chacune et chacun d'entre vous, militaires et civils du ministère des armées, pour répondre à votre niveau et selon vos responsabilités, à ce que nos concitoyens attendent de nous », conclut Florence Parly.

Covid-19 : [le message de Florence Parly](#) et [l'action](#) du ministère des Armées
Les informations sur le Coronavirus [sur le site du gouvernement](#)

AGENDAS MINISTÉRIELS

Audioconférence avec les pays membres de l'IEI

Florence Parly s'est entretenue le 19 mars avec ses homologues de pays membres de l'Initiative européenne d'intervention (IEI) au sujet de la gestion de crise Covid-19.

Les échanges ont avant tout porté sur le partage d'appréciation de la situation et sur les stratégies adoptées par chacun des ministères de la Défense pour assurer la continuité des opérations. Les participants ont également pu échanger sur les mesures prises sur leur territoire national et, le cas échéant, sur les missions assurées par leurs armées en soutien aux services médicaux et au profit de la population. La ministre des Armées a notamment évoqué l'implication du SSA (déploiement d'une structure médicale avancée à Mulhouse en Alsace) et de l'armée de l'Air (dispositif « Morphée ») dans le cadre des mesures de lutte contre le Covid-19. Les participants sont convenus de rester en contact et de tirer ensemble les leçons de cette crise.

Pour rappel, l'IEI vise à favoriser l'émergence d'une culture stratégique européenne et à développer des coopérations opérationnelles et stratégiques pragmatiques, de manière à réunir les conditions nécessaires à une réponse coordonnée et rapide aux menaces et défis communs rencontrés par les pays européens en matière de sécurité et de défense. Cette initiative offre un forum flexible de discussion autour d'un cercle restreint de partenaires. Indépendant de tout cadre

institutionnel, l'IEI contribue directement aux efforts de l'Union européenne et de l'OTAN visant à renforcer la défense européenne.

[En savoir plus sur l'IEI](#)

ACTUALITÉS DE LA DÉFENSE

MINISTÈRE

Mise à disposition d'un EMR à Mulhouse

Le 20 mars, le convoi logistique de l'EMR a quitté Chanteau (Centre-Val de Loire) pour Mulhouse (Haut-Rhin). Le début de la création et de l'installation de la structure de l'EMR se fera à partir du samedi 21 mars. Sa pleine capacité opérationnelle sera annoncée ultérieurement.

Cette structure médicale modulaire sous tente mise à disposition par le SSA, avec le soutien de l'armée de Terre, d'une capacité de 30 lits de réanimation, permettra la prise en charge de patients atteints du COVID-19. En coordination avec la Direction générale de la Santé (DGS), ce module sera déployé dans les prochains jours à proximité de l'hôpital de Mulhouse (Haut-Rhin). Capacité spécifique du Régiment médical (RMED) de La Valbonne, l'EMR sera armé par du personnel du SSA et de ce régiment de l'armée de Terre. Avant son déploiement à Mulhouse, le personnel a procédé à la préparation de l'infrastructure de l'EMR à Chanteau près d'Orléans (45), au sein de la Direction des approvisionnements en produits de santé des armées (DAPSA). Le convoi logistique est parti en direction de Mulhouse le vendredi 20 mars, dans la matinée.

L'EMR est constitué à partir d'éléments habituellement maintenus en réserve pour déployer des antennes médico-chirurgicales en opérations extérieures, pour des actes de soins de chirurgie de combat lourds nécessitant une configuration particulière. La mise en place de cet EMR consiste à reconfigurer la structure afin de l'adapter au besoin spécifique du COVID-19 (réanimation, ventilation). Il est également indispensable de définir, mettre en place et tester préalablement la structure d'accueil de ces modules, pour ce besoin très particulier de traitement des patients atteints d'une pathologie lourde comme le COVID-19. Ce test a été accompli dans la nuit de jeudi à vendredi.

[Le communiqué de presse](#)

Report des Journées défense et citoyenneté

Les Journées défense et citoyenneté (JDC) sont suspendues jusqu'à nouvel ordre et seront reportées à une date ultérieure. Ces mesures répondent à l'application des consignes barrières en vue de limiter la propagation du virus Covid-19.



Le certificat de participation à la journée défense et citoyenneté est un document requis pour s'inscrire à un examen (baccalauréat, BEP...) ou à un concours et ce, jusqu'au 25^e anniversaire du candidat. Dans le cadre du report des JDC, les candidats au baccalauréat ou autres examens (hors celui permis de conduire) ne disposant pas de certificat de participation à la JDC, pourront fournir les pièces suivantes :

- pour les moins de 18 ans, l'attestation de recensement ;
- pour les plus de 18 ans, l'attestation provisoire « en instance de convocation ».

Annulation des cérémonies de la Journée nationale d'hommage à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie

En raison des circonstances sanitaires qui touchent notre pays, les cérémonies relatives à la Journée nationale d'hommage et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, du 19 mars, ont été annulées.

En hommage aux victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie, Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées, a déposé seule une gerbe devant le monument du quai Branly et sous l'Arc de Triomphe. Il est rappelé que le 19 mars 1962, le cessez-le-feu est entré en vigueur en Algérie suite à la signature des accords d'Evian la veille et que cette journée nationale a été établie par la loi n° 2012-1361 du 6 décembre 2012.



ARMÉE DE TERRE

Décès d'un soldat au Liban

L'armée de Terre déplore le décès du caporal Volodymyr Rybontchouk, légionnaire du 1^{er} Régiment étranger de génie (REG), mort en mission le 13 mars 2020 au Liban. Elle adresse à sa famille, à ses proches et ses frères d'armes ses plus sincères condoléances.

Né le 30 juin 1995 à Kryjopil en Ukraine, le caporal Volodymyr Rybontchouk a accompli toute sa carrière au 1^{er} Régiment étranger de génie à Laudun-l'Ardoise (30). En décembre 2015, il s'engage au sein de la Légion étrangère. Après sa formation initiale au 4^e régiment étranger, où il se distingue notamment par sa camaraderie, il est affecté en mai 2016 au 1^{er} REG en tant que sapeur de combat à la 1^{ère} compagnie de combat. Il est élevé à la distinction de 1^{ère} classe en janvier 2017. Cette même année, il s'engage sur sa première mission à l'étranger aux Émirats Arabes Unis, en tant qu'opérateur Véhicule de l'avant blindé (VAB). Il y confirme d'excellentes qualités militaires en termes d'engagement et de discipline. C'est un frère d'armes sur lequel sa section a toujours pu compter.

En 2018, il réussit avec succès ses qualifications d'enginiste. C'est comme conducteur d'Engin du génie rapide de protection (EGRAP) qu'il est déployé au Mali et au Niger, dans le cadre de l'opération Barkhane, de janvier à juin 2018

pour sa première opération extérieure. Il y fait preuve d'une grande détermination dans son travail et d'une rusticité à toute épreuve dans les conditions difficiles du désert malien. Apprécié de ses camarades, il est parfaitement intégré au sein de sa section et se révèle un élément moteur. Toujours volontaire, il est de nouveau déployé en tant que radio-tireur en opération extérieure au Liban, au sein de la Force intérimaire des nations unies au Liban (FINUL).

Le 13 mars au matin, alors qu'il remplit une mission de reconnaissance, il décède suite à l'accident de son VAB. Titulaire de la Croix du combattant, il est également décoré de la médaille outre-mer avec agrafe « Sahel » et de la médaille de la protection militaire du territoire avec agrafe « Sentinelle ». Il est aussi titulaire de la médaille de la défense nationale échelon bronze. Ses camarades conserveront la mémoire d'un légionnaire engagé et d'un frère d'armes toujours disponible. Le caporal Volodymyr Rybontchouk était célibataire sans enfant. Il est mort dans l'accomplissement de sa mission, au service de la France.



[Lien vers la brève
L'opération Daman](#)

POINT DE SITUATION DES OPÉRATIONS

Le point de situation hebdomadaire des opérations est disponible [ici](#)

Territoire national : participation des armées au plan gouvernemental de lutte contre le coronavirus



Barkhane : poursuite de l'effort dans la région du Liptako-Gourma



Chammal : les aéronefs français poursuivent leurs actions contre Daech au sein de la Coalition



Groupe aéronaval : le GAN entre en mer du Nord et poursuit sa mission au profit de la sécurité européenne

Mission Jeanne d'Arc : le groupe Jeanne d'Arc intègre la CTF150





Produit par la Délégation à l'information et à la communication de la Défense (DICoD)
Directrice de la publication : Yasmine-Eva Farès-Emery
Rédacteurs en chef : CC Marie-Christine Berthellet, Chloé Ruard
Rédacteurs : Ninon Aiguesvives, Caroline Azzuro, Brendan Gaillard, CNE Gaëlle Rothureau
CONTACTS MEDIA : 09 88 67 33 33 ou media@dicod.defense.gouv.fr



Retrouvez-nous sur

<https://www.defense.gouv.fr/salle-de-presse>

